



N° 203 – Mars 2010



Russie 2010 : le réveil de l'ours

- Le conflit d'août 2008 en Georgie
- Arctique et pôle Nord
- La révolte des Camisards

Le mot du président

Dossier : Russie 2010 : le réveil de l'Ours

- « *Doctrine militaire de la fédération de Russie – février 2010 - Extraits* »
par la Rédaction de MARS.
- « *Doctrine militaire Russe : un document qui gagne à être connu* »
par le CHEF DE BATAILLON JEAN-PHILIPPE TARDIEU (CID – PROMOTION LYAUTEY)
- « *Le nucléaire dans la politique de défense russe* »
par ISABELLE FACON
- « *Vers un renouveau de la puissance militaire russe* »
par le CHEF DE BATAILLON STEPHANE DOSSE (CID – PROMOTION LYAUTEY) ET MONSIEUR BENOIST BIHAN
- « *Faut-il craindre l'armée russe ?* »
par le GÉNÉRAL (2S) GILLES GALLET
- « *Le complexe de l'ours : le paradoxe russe au défi des enjeux de sécurité* »
par JOSEPH HENROTIN
- « *Enseignements militaires et stratégiques du conflit d'août 2008 en Georgie* »
par le GÉNÉRAL (2S) GILLES GALLET
- « *Les rivalités militaires en Asie centrale sur fond de crise afghane* »
par le COLONEL PHILIPPE SIDOS
- « *La nécessité d'une coopération entre l'OTAN et l'Organisation du traité de sécurité collective en Asie centrale* »
par le COMMANDANT EMMANUEL GRUNER (CID – PROMOTION LYAUTEY)
- « *GAZPROM, instrument de retour de la Russie à la puissance* »
par le LIEUTENANT-COLONEL GUILLAUME VENARD
- « *Arctique et pôle Nord : la Russie et ses enjeux* »
par JULIA SNEGUR

Histoire :

- « *Non, Hitler n'était pas un génie militaire* »
par le GÉNÉRAL (CR) MAILFAIT
- « *Le règlement de la révolte des Camisards par le Maréchal de Villars* »
par le CHEF DE BATAILLON VALLANÇON (CID – PROMOTION LYAUTEY)

- « *Manoeuvre et choc des intelligences : la guerre de succession d'Espagne sur le Rhin et en Flandres – 3ème partie* »
par le CHEF DE BATAILLON PAUL BURY

La Revue des livres

La vie du CID

La vie de l'Association et des promotions

Il est possible de se procurer l'ensemble du Cahier (n°203, mars 2010) sur demande à l'Association de Mars au coût unitaire de 10 euros. S'adresser à : association_mars@voila.fr

Le nucléaire dans la politique de défense russe

Isabelle Facon, chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique, maître de conférences à l'Ecole polytechnique

En 2009-2010, le débat sur la politique de la défense la Russie a fait une place importante aux armes nucléaires¹. Cela tient d'une part à l'expiration du traité de désarmement nucléaire Start-1, en décembre 2009 : dans le contexte du « redémarrage » de leurs relations bilatérales engagé suite à l'arrivée de Barack Obama à la Maison blanche, les présidents russe et américain se sont fixé pour objectif de négocier un nouvel accord afin d'appuyer le régime de non-prolifération. D'autre part, à la veille de la publication de la nouvelle doctrine militaire russe (février 2010), des déclarations de hauts responsables russes ont suscité des interrogations quant au durcissement éventuel de la politique nucléaire de la Russie. Des interrogations d'autant plus fortes que Moscou, depuis le début des années 2000, tend à revaloriser ses outils nucléaires stratégiques : mise en avant, par les plus hauts responsables du pays, des efforts entrepris pour moderniser l'arsenal national ; décision du Kremlin, à l'été 2007, de reprendre les patrouilles de bombardiers stratégiques ; augmentation du rythme des patrouilles de sous-marins stratégiques... De façon certes moins favorable pour la crédibilité de la dissuasion russe, l'actualité récente a aussi été marquée par les échecs successifs des essais du Boulava, un nouveau missile stratégique naval russe.

Une question de sécurité...

Depuis la fin de la Guerre froide, les autorités russes confèrent aux armes nucléaires un rôle central dans leur politique de défense, pour des raisons qui tiennent à l'état des forces conventionnelles mais aussi à des considérations de prestige international. Nikolai Patrouchev, secrétaire du Conseil de sécurité russe, expliquait encore récemment que « *la conservation par la Fédération de Russie du statut de puissance nucléaire capable de réaliser la dissuasion nucléaire d'adversaires potentiels de déclencher une agression contre la Russie et ses alliés* » demeurera « *la priorité essentielle de notre pays* » pour l'avenir prévisible, c'est-à-dire au moins pour les deux décennies à venir². La situation des forces conventionnelles russes reste préoccupante. Les problèmes budgétaires sont certes moins aigus que dans les années 1990, mais les effets du sous-financement de la décennie précédente sont loin d'être dépassés, avec un grave problème de rééquipement des forces. De plus, la

¹ Cet article s'appuie sur une intervention proposée lors du colloque sur « L'avenir du nucléaire militaire » organisé par Démocraties, le 23 novembre 2009, Palais Bourbon.

² Interview avec les *Izvestiia*, « Meniaetsia Rossiia, meniaetsia i ee voennaïa doktrina » [La Russie change, et sa doctrine militaire change aussi], 14 octobre 2009 ; et avec la *Rossiïskaïa Gazeta*, 20 novembre 2009.

doctrine militaire adoptée en février 2010 montre que la Russie n'est pas encore rassurée sur les intentions des Etats-Unis et de l'OTAN³, dans un contexte de disparité, en sa défaveur, des moyens militaires conventionnels, au moins sur le plan qualitatif. Pour toutes ces raisons, Moscou conserve un intérêt particulier pour son bouclier nucléaire, qu'elle considère comme l'ultime garantie de sa sécurité mais aussi de son indépendance politique – les armes nucléaires devant lui permettre de résister à la pression éventuelle de puissances supérieures sur le plan militaire, en premier lieu les Etats-Unis, toujours soupçonnés de tentation d'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

... et un enjeu de prestige international

Des enjeux de prestige politique motivent aussi l'importance attachée aux armes nucléaires par le Kremlin. Il n'a échappé à personne que la Russie, ces dernières années, affirme de plus en plus vigoureusement sa volonté d'être reconnue comme une grande puissance. De ce point de vue, les armes nucléaires constituent toujours un « argument » essentiel, surtout par rapport aux Etats-Unis, avec lesquels le différentiel de puissance militaire et économique est patent. Dans les relations avec la première puissance mondiale, les armes nucléaires sont un facteur de sécurité mais aussi de parité politique. Les Russes tiennent beaucoup à l'idée selon laquelle, en tant que seconde puissance nucléaire, ils partagent avec Washington une responsabilité particulière pour la gestion des affaires du monde. Ils sont également très attachés à l'architecture de traités de maîtrise des armements nucléaires et de désarmement nucléaire, bâtie par Moscou et Washington depuis les accords SALT des années 1970. Ces traités, qui étayaient l'idée d'une relation particulière Etats-Unis/Russie, idée à laquelle le Kremlin est très sensible, apportent aussi, aux yeux de Moscou, de la prévisibilité et de la stabilité dans les relations avec les Etats-Unis en offrant symboliquement à la Russie une forme de droit de regard sur la politique militaire et nucléaire américaine.

L'accord Start que les présidents Obama et Medvedev ont signé à Prague en avril 2010 est donc de nature à satisfaire la partie russe, d'autant plus que l'administration Bush ne voyait pas grand intérêt au maintien d'un système d'accords contraignants avec les Russes. En outre, la signature du nouveau traité relance le thème de la singularité de la relation stratégique russo-américaine, qui flatte tant Moscou. Enfin, et surtout, le nouveau traité permet à la Russie d'assumer la réduction « naturelle » de sa force stratégique sans perdre la face – c'est-à-dire en préservant l'apparence d'une symétrie au moins approximative avec les Etats-Unis, amenés à consentir à des coupes dans leur arsenal tandis que la Russie, du fait du vieillissement de son potentiel nucléaire, n'aura pratiquement aucun vecteur à détruire pour respecter les plafonds fixés par le « new Start ».

³ Elle mentionne l'OTAN et certains aspects de la politique des puissances occidentales, Etats-Unis en tête, dans la liste des « principaux dangers militaires extérieurs ». Il convient toutefois de noter que cette catégorie de risques est, selon les définitions qu'en donne la doctrine, moins sérieuse, en termes de potentiel de réalisation, que la catégorie des « menaces militaires extérieures ».

Un avenir incertain : les contraintes internes et les défenses antimissiles

Moscou tenait d'autant plus à la négociation d'un nouvel accord de désarmement que tous les experts s'accordent sur le fait que le niveau de ses forces nucléaires stratégiques (entre 2500 et 3900 ogives selon les évaluations) ne peut que se réduire dans les décennies à venir. Certes, la modernisation de l'arsenal russe se poursuit, avec la mise en service prochaine d'un nouveau missile mirvé (le RS-24, conçu sur la base du Topol-M ; trois ou quatre ogives selon les sources). En 2009, la presse russe faisait aussi état du développement en cours d'un nouveau missile mirvé pouvant être doté de six à dix ogives – un programme devant être finalisé, celui-ci, d'ici à la fin de 2016. Une version modifiée du SLBM SS-N-23, le Sineva, est entré en service en 2007. Le développement du Boulava, dont il a déjà été question, rencontre de nombreux écueils depuis le lancement de sa campagne d'essais en 2003.

Et la Russie n'a produit en moyenne que six à sept nouveaux missiles (Topol-M) chaque année depuis la fin de la Guerre froide. Ces dernières années, pour conserver une parité relative avec les Etats-Unis et répondre à l'affirmation de leurs projets antimissiles, la Russie a opté pour des mesures « économiques » consistant à prolonger la durée de vie des missiles anciens – en particulier les systèmes mirvés, théoriquement plus capables de pénétrer des défenses antimissiles⁴. Mais à un horizon de dix à quinze ans, cette solution va naturellement toucher à ses limites. Or, il semble exclu, pour des raisons financières comme d'état des capacités de production, que la Russie puisse accélérer considérablement le rythme de production de nouveaux systèmes pour remplacer les anciens.

Plus leur arsenal nucléaire offensif se réduit, plus les Russes ont des raisons de se préoccuper des plans américains en matière de défenses antimissiles. Moscou a longtemps résisté à la volonté des Etats-Unis de dénoncer le traité ABM, signé en 1972 et limitant les défenses antimissiles aux Etats-Unis et en URSS, pour assurer entre eux « l'équilibre de la terreur ». Elle a mal vécu la décision américaine, en 2001, de se retirer unilatéralement de ce traité, décision qui a d'ailleurs marqué un coup d'arrêt aux débats russes évoquant la possibilité d'une dissuasion reposant sur une force stratégique de taille nettement moindre – d'où les mesures de consolidation de l'arsenal précédemment évoquées. Dans l'ensemble de la négociation sur le traité « post-Start-1 », Moscou a insisté sur la nécessité de faire apparaître, dans le document, la prise en compte du lien entre armements stratégiques offensifs et armements stratégiques défensifs (antimissiles). Ce lien est mentionné dans le nouveau traité mais n'impose aucune limitation au dispositif antimissile américain. En l'état actuel des technologies antimissiles et de son propre arsenal offensif, Moscou a estimé que cette simple mention pouvait suffire. Pour autant, elle a souligné en substance, dans une déclaration unilatérale adoptée parallèlement à la signature du nouveau traité, que ce dernier ne pourrait rester viable que tant que la Russie considèrera que les systèmes antimissiles américains ne menacent pas la crédibilité de son appareil de dissuasion. De façon plus positive, la Russie milite pour des coopérations avec les Etats-Unis et l'OTAN dans le domaine des antimissiles.

⁴ La Russie a aussi racheté quelques SS-19 à l'Ukraine.

Doctrine : abaissement du seuil d'emploi et flou

L'évolution de la doctrine nucléaire russe, dans le sens d'un abaissement du seuil d'emploi, découle du sentiment de vulnérabilité de la Russie post-soviétique face à l'attrition de ses moyens conventionnels et la précision croissante des armements américains observée en Irak ou dans les Balkans. Dans sa première doctrine militaire, en date de 1993, la Russie s'est réservé, explicitement, le droit d'employer en premier l'arme nucléaire. Dans cette même version de 1993, la doctrine militaire stipulait cependant que tout emploi, même limité, des armes nucléaires pourrait provoquer une utilisation massive des armes nucléaires et avoir des conséquences dévastatrices. Or, dans celle de 2000, cette mention est absente, et on y lit que les armes nucléaires sont, dans l'esprit des stratèges russes, utilisables non seulement dans le cadre d'un conflit majeur mais aussi dans le cadre d'une guerre régionale. De plus, dans la même période, le débat doctrinal a évolué vers la possibilité pour les forces russes d'effectuer des frappes nucléaires limitées en cas d'incapacité de ses forces conventionnelles à résister à l'adversaire dans un conflit classique. La frappe nucléaire limitée, ayant pour objectif d'infliger à l'attaquant un dommage soigneusement calculé, « calibré », doit permettre la désescalade d'un conflit conventionnel. Les scénarios des manœuvres militaires Ouest-99, qui ont eu lieu en juin 1999 juste après l'intervention militaire de l'OTAN contre la Serbie, constituèrent une illustration de cette approche : des bombardiers stratégiques russes y réalisaient des frappes limitées contre des cibles dans plusieurs pays de l'OTAN.

Dans la version 2010 de la doctrine, la formulation portant sur la possibilité d'emploi de l'arme nucléaire en réponse à une agression conventionnelle semble plus restrictive que dans la version antérieure. Tandis qu'en 2000 la Russie se réservait cette possibilité pour « *des situations critiques pour la sécurité nationale de la Fédération de Russie* », en 2010, cela porte sur des situations de conflit – régional ou majeur – par lesquelles « *l'existence même de l'Etat est menacée* ». Le recours à l'arme nucléaire en réponse à une agression conventionnelle ne concernerait donc pas une attaque limitée ; ni les alliés de la Russie (au sein de l'Organisation du Traité de sécurité collective). Ces éléments semblent assez rassurants au regard du débat préalable à la publication de la doctrine militaire. A plusieurs reprises, en effet, le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Nikolai Patrouchev, avait laissé entendre que le texte envisagerait la possibilité de frappes nucléaires préemptives, et que le recours à l'arme nucléaire serait possible dans des contextes de conflit local – sans que l'on sache s'il s'agissait de formulations maladroites de sa part, d'un durcissement de ton délibéré visant à faire monter les enchères dans certaines négociations internationales, ou encore du reflet de luttes d'influence au sein de l'appareil politico-militaire russe. La doctrine semble donc exclure la possibilité de l'emploi de l'arme nucléaire dans le cadre de conflits locaux (considérés aujourd'hui par les Russes comme une des principales hypothèses de conflit) puisqu'elle réserve le recours à l'arme nucléaire aux conflits de nature majeure ou régionale. Quant à l'usage préemptif de l'arme nucléaire, est-il compatible avec les clauses selon lesquelles la Russie pourrait utiliser l'arme nucléaire en cas d'agression contre elle (agression au moyen d'armes de destruction massive ou d'armements conventionnels mettant en cause l'existence même de l'Etat) ?

Le doute sur les options opérationnelles de la Russie concernant l'arme nucléaire ne sera cependant pas complètement dissipé puisqu'une partie de la doctrine militaire est classifiée, en particulier les « Fondements de la politique de l'Etat dans le domaine de la dissuasion nucléaire à l'horizon 2020 ». Cette posture, qui semble viser à dédramatiser tout en cultivant le flou sur les orientations de la politique nucléaire russe, traduit sans doute le fait que la Russie, tout en notant bien les ouvertures à son égard des Etats-Unis et de l'OTAN depuis la fin de l'ère Bush et le conflit en Géorgie, perçoit qu'elle ne peut encore s'estimer certaine de pouvoir retirer de ce nouveau contexte des bénéfices pour sa sécurité à l'horizon de dix ans (la nouvelle doctrine militaire court jusqu'en 2020, de même que le nouveau traité Start).

Conclusion

Les armes stratégiques continuent, pour la Russie, de faire figure de bouclier ultime mais aussi de garantie d'indépendance politique face à l'Occident et, sans doute, pour l'avenir, face à la Chine, dont on ne craint pas moins à Moscou qu'à Washington la montée en puissance militaire. En outre, les tendances en matière de prolifération nucléaire confirment ce point de vue de la Russie, même si elles ne semblent pas susciter le même degré d'inquiétude qu'aux États-Unis. Si l'on en croit le programme de réformes militaires qu'elle conduit depuis l'automne 2008, l'élément dimensionnant du format d'armée n'est pas tant la crainte d'un conflit majeur avec l'Occident que le souci de doter le pays de la capacité à répondre à des conflits locaux dans la proche périphérie ou encore à réagir face à la menace terroriste (dans le voisinage ou sur le territoire même de la Fédération de Russie). La Russie reste d'autant plus attachée au bouclier nucléaire que cette importante réforme, qui se situe aux antipodes de la tradition militaire nationale, a quelque chose de perturbant pour ses stratèges, dans la mesure où, se dirigeant vers un format de forces plus réduit et, sans doute, l'abandon, à terme, de la conscription, la Russie n'a pas pour autant perdu son sentiment historique d'être soumise à une menace militaire potentielle tous azimuts.

Pour toutes ces raisons, la Russie reste sceptique face au débat sur l'abolition des armes nucléaires. Certes, le président Medvedev, dans une déclaration conjointe avec son homologue américain, a exprimé son attachement à œuvrer en faveur d'un monde sans armes nucléaires. Cependant, lorsque l'on interroge les experts russes à ce sujet, beaucoup d'entre eux mettent l'accent sur la grande disparité entre capacités conventionnelles russes et occidentales, et insistent sur le fait que la matérialisation de ce débat sur l'abolition ne ferait guère que consacrer la suprématie militaire des Etats-Unis.